# **GARDE PARTICULIER**

26 et 27 mai - de 8h à 17h

Siège de la fédération / Centre de formation de la Boulaine



## **PROGRAMME**

#### Jour 1

Notions juridiques de base Droits et devoirs du garde particulier Techniques d'intervention (contrôle des chasseurs)

#### Jour 2

Police de la chasse Réglementation Connaissance de la chasse Conditions de régulation des espèces nuisibles

### **POUR VOUS INSCRIRE**

Scanner le QRCode ou contactez la fédération



## **OBJECTIF**

Apporter les éléments suffisants à l'application du rôle de garde-chasse particulier, en termes d'approche et de contact avec les chasseurs, ainsi que de connaissance et d'application des réglementations spécifiques

La participation aux deux journées est obligatoire en vue de l'obtention de l'arrêté d'aptitude technique, délivré par la préfecture et qui précède à la demande d'agrément de garde pour un territoire de chasse.

Nombre maximum de stagiaires par session limité à 30 personnes